



Achat d'une voiture neuve apres conciliation

Par **boubou**, le **26/07/2009** à **19:18**

Bonjour,

je suis separe depuis une conciliation le 02/06/09 mon mari a quitte le domicile pour vivre avec une autre en mars 2009

il m'a laissee une voiture avec un moteur use qui d'apres le garagiste peux me lacher rapidement (le jugement m'accorde cette voiture)

la carte grise est au nom de monsieur mais c'est moi qui l'assure a mon nom depuis 9 ans j'aimerais acheter une voitur neuve faire reprendre celle ci et prendre un credit a mon nom est ce possible et que va t'il se passer au moment du partage des bien merci